

ARRETE N° 2024_01_06

**SUBDELEGATION DE SIGNATURE A MME PASCALE CHUDZIKIEWICZ
4^{ème} ADJOINTE**

Le Maire de la commune de SORGUES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L2122-18, L2122-20, L2122-22 et L2122-23

Vu la délibération n° DCM_2020_29 en date du 28 mai 2020 portant élection du Maire,

Vu la délibération n° DCM_2020_31 en date du 28 mai 2020 installant Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ en qualité d'adjointe,

Vu l'arrêté n° 2024_01_03 en date du 12 janvier 2024 portant délégation de fonction et de signature à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ dans les matières suivantes : **DOMAINE DES RESSOURCES HUMAINES**

Vu la délibération n°DCM_2020_34 du 11 juin 2020, modifiée par la délibération DEL_2020_148 du 22 octobre 2020 et la délibération DEL_2020_184 du 17 décembre 2020, portant délégation d'attribution du Conseil municipal au Maire et autorisant le Maire à subdéléguer à un Adjoint ou un Conseiller municipal sa signature des décisions prises dans le cadre de cette délégation,

Vu l'arrêté municipal n° 2020_11_03 en date du 10 novembre 2020 portant subdélégation de signature à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ

ARRETE

Article 1 : L'arrêté municipal n° 2020_11_03 en date du 10 novembre 2020 portant subdélégation de signature à Mme Pascale CHUDZIKIEWICZ est abrogé.

Article 2 : Le présent arrêté sera transmis à Madame la Préfète, publié sur le site de la Ville et notifié à l'intéressée. Ampliation sera transmise au Comptable public ainsi qu'à Mme FERRARO et M. DESFOUR.

Article 3 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de NIMES dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et le Comptable public sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Sorgues, le 17.01.24

Le Maire

Thierry LAGNEAU



Certifié exécutoire par le Maire
Compte-tenu de la réception en Préfecture le
Et de la notification le
Pour le Maire et par délégation,
Le Directeur Général des Services
Bertrand COMBES